

## TRANSMETTRE SON CONSENTEMENT

**IMPORTANT!** Nous vous recommandons de transmettre cette procédure à vos cochercheurs et cochercheuses visé.e.s par des demandes de modification, pour leur permettre de procéder adéquatement dans le système.

### A. TRANSMETTRE SON CONSENTEMENT À TITRE DE COCHERCHEUR OU DE COCHERCHEUSE VIA SON PORTFOLIO ÉLECTRONIQUE

Le cochercheur ou la cochercheuse, après avoir été ajouté.e à la composition d'une équipe, reçoit un courriel du FRQSC requérant son consentement.

1. En suivant le lien fourni, le cochercheur ou la cochercheuse doit se rendre dans son Portfolio électronique (section Société et culture)



2. Il ou elle doit ensuite sélectionner **En tant que cochercheur ou cochercheuse** dans le menu à gauche de l'écran et, dans la ligne du programme concerné – vis-à-vis de la colonne « Consentement – Demande ou Prédemande », cliquez sur **Consentir**.

Programme	Dossier	Rôle	Date limite de dépôt	Date limite de votre établissement	Statut du formulaire du candidat	Statut du formulaire de l'intervenant	Dernière modification	Consentement – Demande ou Prédemande	Financée	Consentement – Rapport de modification de la composition d'équipe	Statut des approbations	Prévisualiser
Programme de recherche en santé	Projet de recherche en santé	Cochercheur ou Cochercheuse	15/05/2024	15/05/2024	Admissible	Statut des approbations	15/05/2024	Consentir	Oui		Terminé	

3. Cliquer dans la case à cocher située au bas de **Gestion du consentement**, puis sur le bouton **Sauvegarder**.

\*Consentement  Accepter  Refuser

**Sauvegarder** Fermer

4. Joindre au portfolio le **CCV** et le fichier des **contributions détaillées** (mis à jour dans la dernière année). Voir la procédure suivante au besoin : [Préparer un CV pour les Fonds](#)

Tous les cochercheurs et cochercheuses relevant du statut 4 des **RGC** sont exemptés de soumettre un CCV. Un CV abrégé (maximum 2 pages) doit néanmoins être fourni, qui résume, en lien avec la thématique de la programmation de l'équipe et dans cet ordre :

- 1) leur formation,
- 2) leur expérience,
- 3) leurs publications ou autres réalisations scientifiques, s'il y a lieu.